

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 20856
Numéro SIREN : 487 650 988
Nom ou dénomination : Marlink Holding SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2022 sous le numéro de dépôt 110364



Marlink Holding S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Marlink Holding S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Marlink Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Marlink Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Patrick Cassoux



SAS MARLINK HOLDING SAS

137 rue du Faubourg Saint Denis

75010 PARIS

Etats Financiers

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	1	1	-1	-62,76
Total produits d'exploitation (I)	1	1	-1	-62,76
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	191 565	196 930	-5 365	-2,72
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	261	91	170	187,72
Total charges d'exploitation (II)	191 826	197 021	-5 195	-2,64
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-191 826	-197 020	5 194	-2,64
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 000 000	500 000	500 000	100,00
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	4 195 611	4 340 867	-145 256	-3,35
Autres intérêts et produits assimilés (3)	315 166	257 100	58 066	22,59
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change	2 071	1 086	986	90,82
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	5 512 848	5 099 052	413 796	8,12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 485 507	4 592 397	-106 890	-2,33
Différences négatives de change	234 814	2 611	232 203	NS
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	4 720 321	4 595 008	125 314	2,73
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	792 527	504 045	288 482	57,23
RESULTAT COURANT avant impôt	600 701	307 025	293 676	95,65

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 400		3 400	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	3 400		3 400	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 400		3 400	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-10 289	-199 754	189 465	-94,85
Total des produits (I+III+V+VII)	5 516 249	5 099 054	417 195	8,18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 901 858	4 592 275	309 584	6,74
BENEFICE OU PERTE	614 390	506 779	107 611	21,23
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 479 625	5 097 967	381 658	7,49
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	249		249	

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	445 361	445 361		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 016	48 016		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	248 816 981	37 891 000	210 925 981	210 925 981
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	71 618 258		71 618 258	77 012 647
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	320 928 616	38 384 378	282 544 238	287 938 627
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	21 333 993		21 333 993	15 411 072
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	69 197		69 197	244 849
Charges constatées d'avance (3)	56 888		56 888	55 114
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 460 078		21 460 078	15 711 035
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				390 473
TOTAL GENERAL	342 388 694	38 384 378	304 004 317	304 040 136
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			3 636 927	7 727 062
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 406 285	44 406 285
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	127 134 314	127 134 314
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 440 628	4 440 628
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	29 152 665	28 645 886
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	614 390	506 779
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 868 238	3 868 238
TOTAL CAPITAUX PROPRES	209 616 520	209 002 130
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 197	238 159
Emprunts et dettes financières diverses (3)	94 107 582	94 136 037
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 293	105 830
Dettes fiscales et sociales	34 107	557 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	94 316 179	95 038 006
Ecart de conversion passif	71 617	
TOTAL GENERAL	304 004 317	304 040 136
(1) Dont à plus d'un an (a)	93 132 972	93 132 972
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 183 207	1 905 034
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	69 197	238 159
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS MARLINK HOLDING SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 304 004 317 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 614 390 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est construite en incorporant les hypothèses des résultats de l'exercice, les prévisions des cinq prochaines années et une valeur terminale. Parmi les hypothèses utilisées figurent un WACC compris entre 7,8% et 10,2% et un taux de croissance à l'infini compris entre 1,4% et 1,9%.

La provision pour dépréciation des titres de participation de Marlink SAS constatée à l'issue des tests réalisés s'élève en 2016 à 22 891 000 €, ramenant les titres à une valeur nette de 195 357 742 €.

A l'issue des tests réalisés au 31/12/2019, une provision complémentaire de 15 000 000 € est comptabilisée, ramenant ainsi les titres à une valeur nette de 180 357 742 €. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'issue des tests au 31/12/2021.

Une hausse de 1% du WACC résulterait à une dépréciation complémentaire de l'ordre de 12,9 millions d'euros portant sur les titres de Marlink SAS.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	445 361			445 361
Immobilisations incorporelles	445 361			445 361
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 016			48 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	48 016			48 016
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	248 816 981			248 816 981
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	77 012 647	12 481 358	17 875 747	71 618 258
Immobilisations financières	325 829 627	12 481 358	17 875 747	320 435 238
ACTIF IMMOBILISE	326 323 005	12 481 358	17 875 747	320 928 616

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	445 361			445 361
Immobilisations incorporelles	445 361			445 361
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 016			48 016
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	48 016			48 016
ACTIF IMMOBILISE	493 378			493 378

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 93 009 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	71 618 258	3 636 927	67 981 331
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	21 333 993	21 333 993	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	56 888	56 888	
Total	93 009 139	25 027 808	67 981 331
Prêts accordés en cours d'exercice	11 922 673		
Prêts récupérés en cours d'exercice	9 590 000		

Des prêts ont été octroyés aux filiales ci-dessous :

-le 12/02/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SL

* Valeur nominale : 87 339 284 €

* Intérêts capitalisés : 4 245 326 € (dont 3 454 806 € sur l'exercice 2021)

* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

* échéance : 28/02/2026

* remboursements : 42 675 714 € (dont 9 590 000 € sur l'exercice 2021)

* Intérêts courus au 31/12/21 : 2 567 331 €

-le 12/02/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SAS

* Valeur nominale : 4 000 000 €

* Intérêts capitalisés : 488 768 € (dont 247 273 € sur l'exercice 2021)

* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

* échéance : 12/02/2028

* pas de remboursements effectués

* Intérêts courus au 31/12/21 : 219 389 €

-le 11/12/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SAS

* Valeur nominale : 10 000 000 €

Notes sur le bilan

* Intérêts capitalisés : 4 583 667 € (dont 4 583 667 € sur l'exercice 2021)

* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

* échéance : 28/02/2026

* pas de remboursements effectués

* Intérêts courus au 31/12/21 : 850 208 €

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS S/PRETS MARLINK SL	2 567 331
INT COURUS MARLINK SAS	850 208
INT COURUS MARLINK SAS THANATOR	219 389
Total	3 636 927

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	37 891 000			37 891 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	37 891 000			37 891 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 406 285,00 euros décomposé en 44 406 285 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	28 645 886
Résultat de l'exercice précédent	506 779
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	29 152 665
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	29 152 665
Total des affectations	29 152 665

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	44 406 285				44 406 285
Primes d'émission	127 134 314				127 134 314
Réserve légale	4 440 628				4 440 628
Report à Nouveau	28 645 886		506 779		29 152 665
Résultat de l'exercice	506 779	-506 779	614 390	506 779	614 390
Provisions réglementées	3 868 238				3 868 238
Total Capitaux Propres	209 002 130	-506 779	1 121 169	506 779	209 616 520

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 868 238			3 868 238
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 868 238			3 868 238
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 316 179 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	69 197	69 197		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	93 735 103	602 131	93 132 972	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 293	105 293		
Dettes fiscales et sociales	34 107	34 107		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	372 479	372 479		
Produits constatés d'avance				
Total	94 316 179	1 183 207	93 132 972	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	372 479			

Notes sur le bilan

Commentaires sur la variation du poste "dettes fiscales et sociales" :

Montants au 31/12/2020 :

IS : 747 990 €

Acomptes IS : <188 840 €>

Crédits d'impôts : <1 227€>

> Soit un solde du compte "44400000" pour 557 923 € créditeur

Montants au 31/12/2021 :

IS : 741 971 €

Acompte IS : <707 920> €

Crédits d'impôts : 0 €

> Soit un solde du compte "44400000" pour 34 051 € créditeur

> Soit une variation de <523 872> €

Un emprunt a été souscrit le 12/02/2019 aupres de J.P. MORGAN EUROPE LIMITED.

- Valeur nominale : 93 132 972 €

- taux : 5 %

- échéance : 12/02/2026 in fine

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	10 506
INTERETS COURUS EMPRUNT JP MORGAN	602 131
Total	612 637

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	56 888		
Total	56 888		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraire de certification des comptes : 6 660 €

Résultat et Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	600 701	-11 190	611 891
+ Résultat exceptionnel	3 400	901	2 499
- Participations des salariés			
Résultat comptable	604 101	-10 289	614 390
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS MARLINK HOLDING SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MARLINK HOLDING SAS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration fiscale est formé par la mère MARLINK HOLDING SAS et de ses filiales:

- MARLINK SAS
- MARLINK EVENT SAS

Le principe de l'impôt qui a été opté est le suivant :

- Les sociétés intégrées supportent une charge d'impôt comme en l'absence d'intégration

La société comptabilise son impôt comme si elle établissait une déclaration seule.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale sont conservées par la Société Mère et considérées comme un gain de trésorerie.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, quelle que soit la cause de cette sortie, la Société Mère et la

Notes sur le compte de résultat

Société Filiale détermineront d'un commun accord si la Société Filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et, dans l'affirmative, si cette situation justifie son indemnisation par la Société Mère et pour quel montant.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Makto Sarl

Forme : SARL

SIREN : B196.818

Au capital de : 215 512 257 euros

Adresse du siège social :

12 Rue Jean Engling

L-1466 Luxembourg

Parties liées

La société Marlink Holding SAS n'a pas conclu de transaction significative avec les parties liées à des conditions anormales de marché.

Engagements financiers

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Interest Rate Swap de couverture (notionnel de 93.100.000 €)</i>	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Marlink Holding SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 44 406 285 €
Siège social – 137 rue du Faubourg Saint Denis – 75010 Paris
487 650 988 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 MAI 2022

La société Marlink AS, société immatriculée au registre de commerce et des sociétés d'Oslo, et ayant son siège social à Lysaker, Torg 45, 1366 Lysaker, 0219 Norway, représenté par Tore Morten Olsen, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société par actions simplifiée, Marlink Holding SAS (« **la Société** »), et agissant en qualité d'associé unique de la société (l' « **Associé Unique** »)

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Conventions réglementées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'Associé Unique déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport des commissaires aux comptes.

A pris les décisions suivantes, le commissaire aux comptes de la Société ayant été dûment informé :

Première décision

(Approbation des comptes)

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre un profit de six cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (614 390 €).

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas apparaître de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39,4° du code général des Impôts.

Deuxième décision

(Affectation du résultat)

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2021 de Marlink Holding SAS, soit un profit de six cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-dix euros (614 390 €) de la manière suivante :

ORIGINE :

■ Report à nouveau antérieur.....	29 152 665 €
■ Profit de l'exercice 2021	614 390 €
■ Total somme distribuable	29 767 055 €

AFFECTATION :

- Report à nouveau 29 767 055€

Le report à nouveau était de 29 152 665 € en 2020. Après affectation du résultat de l'exercice 2021, il passera à 29 767 055€.

Troisième décision

(Poursuite d'activité)

En l'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, il est rappelé que les conventions intervenues entre la Société et ses dirigeants doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associé Unique. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il n'a été conclue aucune convention entre la Société et ses dirigeants.


Quatrième décision

(Formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique

DocuSigned by:

1B6213D728064BB...

Marlink AS
Représentée par M. Tore Morten Olsen
Directeur Général